

CONSTITUTION: "LES LANGUES REGIONALES APPARTIENNENT AU PATRIMOINE DE LA FRANCE"

COMMUNIQUE de la F.E.L.C.O* - 21 JUILLET 2008

*Federacion dels Ensenhaires de Lenga e Cultura d'Òc

(académies de Nice, Aix-Marseille, Grenoble, Clermont-Ferrand, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Poitiers, Ile de France et Talvera)

Fédération des Enseignants de Langue et Culture d'Oc de l'Éducation Nationale

Secrétariat F.E.L.C.O: 04 67 66 33 31 -xmalby@orange.fr mjvb@wanadoo.fr

La F.E.L.C.O a pris connaissance du résultat du vote du Congrès concernant la réforme constitutionnelle. Elle enregistre le fait que ce résultat fait entrer les langues régionales dans la Constitution, et que, dans un débat qui a été extrêmement vif jusqu'au bout, cette question fait partie des rares points sur lesquels un très large consensus a pu être obtenu dans les divers partis représentés dans les deux assemblées, ce dont notre association se félicite.

La F.E.L.C.O considère, certes, que l'article 75-1, dans le titre concernant les collectivités territoriales, n'était pas nécessairement celui dans lequel il était le plus logique de faire figurer la reconnaissance des langues régionales comme "patrimoine national". Mais ce qui importe, répétons-le, est qu'elles soient explicitement mentionnées dans la Constitution et de cette façon légitimées.

Il reste à présent à voir ce que seront les conséquences pratiques de cette avancée symbolique. Madame la ministre de la Culture a promis, au nom du gouvernement, de présenter en 2009 un projet de loi sur la question, dont il faut espérer qu'il contiendra de vraies avancées, notamment dans les domaines de l'enseignement et de l'audio-visuel. Certains des partis représentés dans les deux assemblées ont d'ores et déjà fait connaître leur volonté de déposer des propositions de loi allant dans le même sens.

La F.E.L.C.O ne doute pas que les nouvelles dispositions favorisant la prise en compte des propositions parlementaires dans la fixation de l'ordre du jour de l'assemblée nationale permettront à ces propositions d'être versées au débat que le projet du gouvernement ne manquera pas de susciter.

Dans cette perspective, il nous semble indispensable que l'Etat s'engage concrètement dans la promotion des langues régionales, patrimoine commun de la France, et que des mesures conséquentes soient prises dans les divers ministères concernés, notamment celui de l'Education nationale, assorties des moyens correspondants.

Philippe Martel, président de la Fédération Enseignants de Langue et Culture d'Oc

La F.E.L.C.O fédère les associations professionnelles d'enseignants d'occitan-langue d'oc de l'Education nationale. Elle est membre de la coordination "Anem Oc" -IEO, Felibrige, FELCO, Calandreta, Òc-Bi, Conselh de la Joventut- soutenant la promotion et l'usage de la langue occitane ou langue d'oc dans le respect de sa diversité régionale.

Invité de l'association « **Autriche et pays d'Oc** », **Peter Cichon** présentera une **conférence** intitulée « **L'occitan - une langue de l'avenir. Son évolution dans l'enseignement et dans la société** ». Cette conférence aura lieu **mardi 9 septembre à 18h à l'ancien collège** et sera **suivie d'un débat dinatoire** à la ferme-auberge de **L'EMBUCAIRE**. 20 € par personne. Inscription pour le repas au 06 71 00 29 25.

QUI EST PETER CICHON ?

Né à Emsdetten en Allemagne où il a obtenu son baccalauréat en 1974 , Peter Cichon a fait des études de romanistique et d'histoire à l'Université de Münster en Westphalie. En 1982/83: assistant d'allemand au lycée Ozenne à Toulouse, il prend contact avec un militant occitaniste , Robert Linas avec qui par hasard il découvre un couple de fermiers dont il partage le repas ...Après l'obtention du diplôme de maîtrise (mémoire portant sur la situation de l'occitan dans l'enseignement, Peter Cichon choisit de venir vivre (et travailler) un an en Occitanie chez les paysans quercynois. Ils participe aux travaux agricoles pour améliorer ses connaissances de l'occitan et réunir du matériel empirique dans le cadre d'un projet de thèse de doctorat; Après un stage d'enseignant dans le lycée de Vreden en Westphalie il obtient le titre de *professeur de français et d'histoire* (de l'enseignement du second degré). Lecteur à l'Université de Vienne, il soutiendra une thèse de doctorat à l'Université de Vienne (directeur de thèse: Georg Kremnitz) où il deviendra assistant et soutiendra sa thèse d'état. Depuis 1996 il est privat-docent (Ao. Univ.-Prof.) de linguistique romane.

« Dans le cadre de mon *enseignement* à l'Institut d'Etudes Romanes de l'Université de Vienne, explique-t-il , j'assure depuis 1987 des séminaires portant sur la linguistique générale, la linguistique française et la didactique du français, auxquels sont venus s'ajouter des cours de langue, de culture et de linguistique occitanes (en 1989) et des séminaires de linguistique hispaniste (en 1992). Depuis mon habilitation en 1996, je fais passer des examens de diplôme (soutenance de maîtrise) et je dirige des thèses de doctorat. Actuellement j'assume la fonction de vice-directeur de l'Institut d'Etudes romanes de l'Université de Vienne.

- Mes *recherches scientifiques* se concentrent sur le domaine de la sociolinguistique, en particulier sur les diverses formes du plurilinguisme individuel, social et institutionnel, que j'aborde surtout de manière empirique (p.ex. le développement des langues minoritaires sous l'influence de la diglossie, les problèmes de leur enseignement, la relation entre conscience et comportement linguistique dans des contextes plurilingues etc.). Les questions de méthode dans les sciences sociales et l'histoire (surtout externe) des langues romanes constituent d'autres pôles de mes recherches. Je suis membre des associations et des comités scientifiques internationaux (dans le domaine de l'occitan, de l'espagnol et du français) et je publie avec des collègues une revue sociolinguistique (Quo vadis, Romania ?).